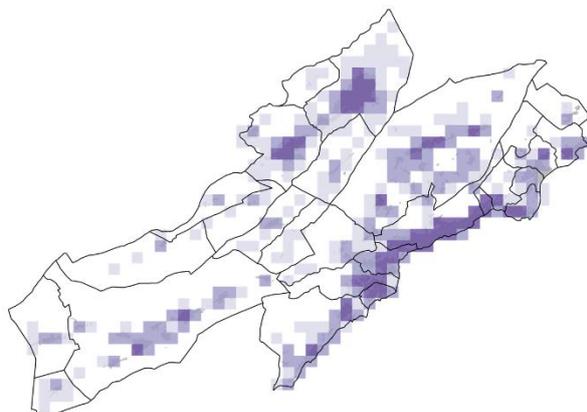


# ÉTAT DE NEUCHÂTEL

*Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2021*



*Juin 2022*

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. LA POPULATION DANS LE TEMPS.....</b>	<b>4</b>
<b>3. LA POPULATION PAR COMMUNE À LA FIN 2021 .....</b>	<b>7</b>
<b>4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE.....</b>	<b>10</b>
<b>4.1. La population étrangère selon le permis de résidence .....</b>	<b>12</b>
<b>4.2. La population étrangère selon la nationalité .....</b>	<b>16</b>
<b>5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL.....</b>	<b>19</b>
<b>6. L'ÂGE .....</b>	<b>23</b>

## 1. INTRODUCTION

### Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2021.

### Traitement de la population résidente permanente au 31 décembre 2021

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidente permanente, selon la définition suivante :

**Population résidente permanente** : Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins en domicile principal. La population résidente permanente comprend :

- Toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- Les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
  1. Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
  2. Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
  3. Les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
  4. Les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
  5. Les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois d'août prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à ce moment-là.

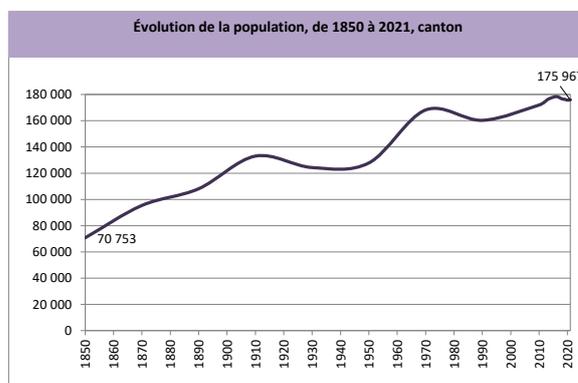
## 2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

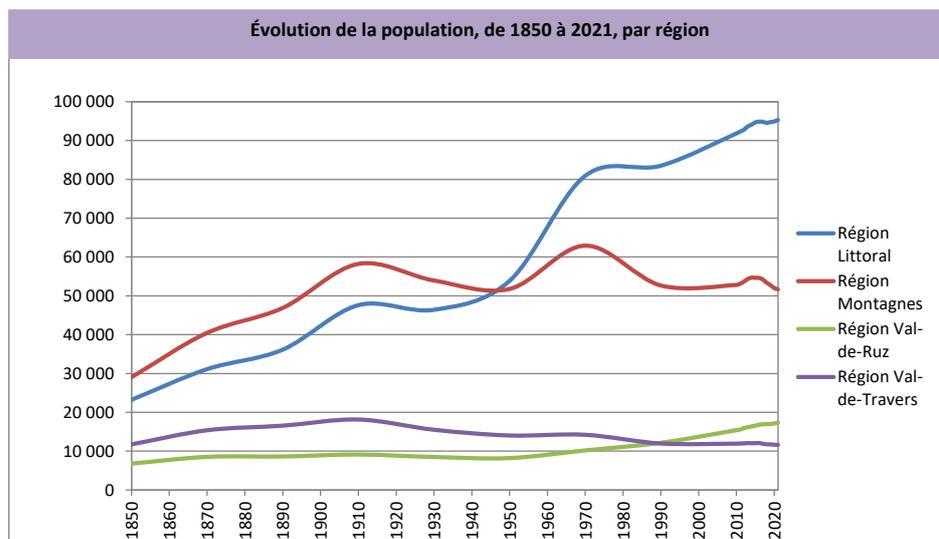
Le 1<sup>er</sup> recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2<sup>ème</sup> partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse. Entre 2016 et 2020, une baisse démographique est observée (-2677 habitants) alors qu'une légère hausse est présente en 2021 (+210 habitants).

**Le premier recensement fédéral de la population date de 1850**



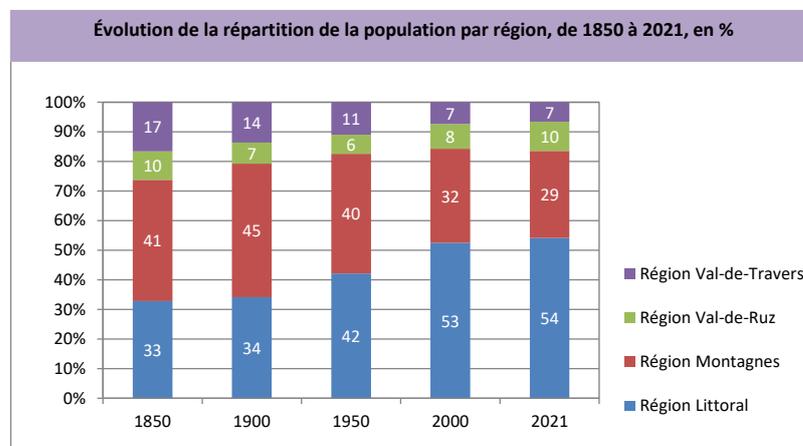
Entre 1850 et 2021, la région ayant gagné le plus d'habitants est celle du Littoral (+72 111) devant celle des Montagnes (+22 654) et celle de Val-de-Ruz (+10 589). En 2021, la région Val-de-Travers affiche un nombre d'habitants légèrement plus bas que celui de 1850 (140 personnes en moins).



En 1850, la région Montagnes abritait presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise. Dès les années 50, cette région ainsi que celle du Littoral se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (40 et 42%).

**Forte augmentation de la population dans la région Littoral dès la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle**

Entre 1950 et 2021, la région Littoral présente la plus forte augmentation de population (+12%) alors que celle des Montagnes affiche la diminution la plus marquée (-12%).



Entre 1970 et 2021, la région ayant montré la plus forte croissance de sa population est celle de Val-de-Ruz, devançant Le Littoral. Les régions des Montagnes et de Val-de-Travers présentent une diminution de leur population.

Régions	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2010	2010 à 2021
Littoral	+ 0.14	+ 3.09	+ 4.64	+ 5.08	+ 3.77
Montagnes	- 12.23	- 4.67	+ 0.47	- 0.19	+ 2.15
Val-de-Ruz	+ 6.18	+ 12.45	+ 15.04	+ 10.27	+ 12.65
Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 1.91	+ 2.79
Canton de Neuchâtel	- 5.66	+ 1.01	+ 3.84	+ 3.33	+ 2.29

	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 7 190	
La Grande Béroche	+ 3 374	
La Tène	+ 2 569	
Boudry	+ 2 283	
Milvignes	+ 2 202	
Les Verrières		-305
Val-de-Travers		- 2 239
Neuchâtel		- 2 897
Le Locle		- 5 166
La Chaux-de-Fonds		- 6 002

De 1970 à 2021, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz, alors que la Ville de La Chaux-de-Fonds en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire de la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

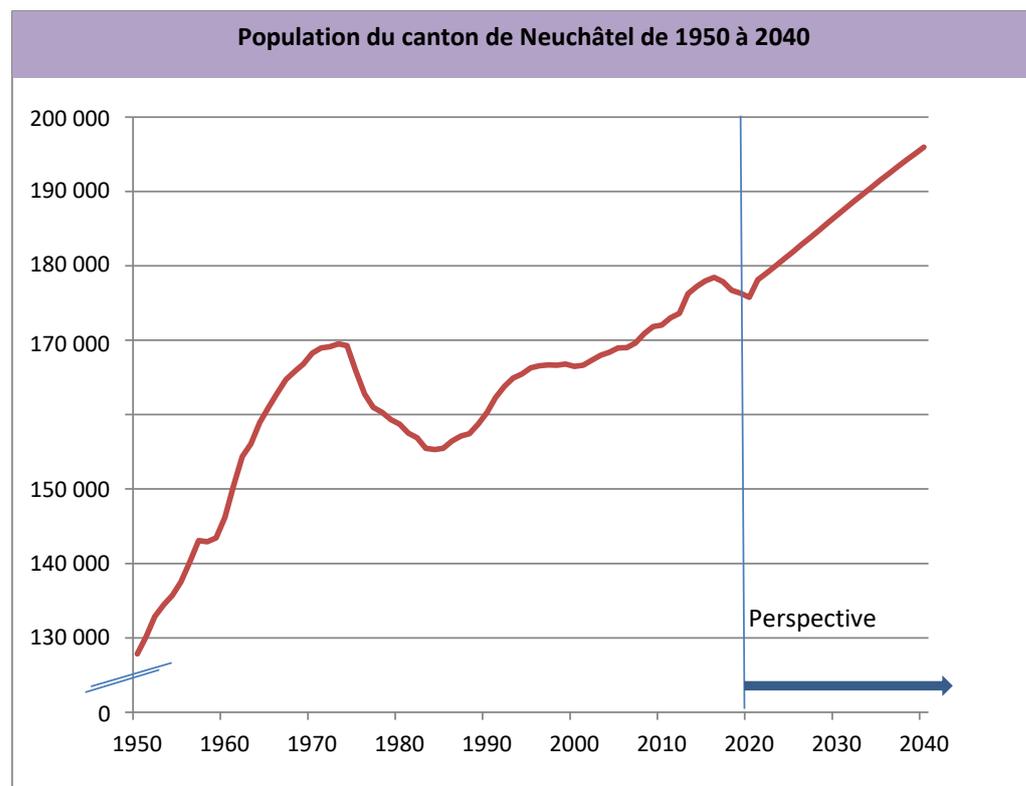
Depuis 2001, la croissance de la population du canton est positive et oscille entre +0.1% et +1%. Depuis 2017, elle présente cependant une évolution annuelle négative (entre -0.6% et -0.2%). La légère hausse démographique entre 2020 et 2021 se monte à +0.1%.

**Quelques 196'000  
habitants en 2040,  
selon les perspectives  
démographiques  
régionales**

Selon les démographes, on s'attend à dénombrier quelques 196 000 habitants dans le canton en 2040. Près du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2060.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.

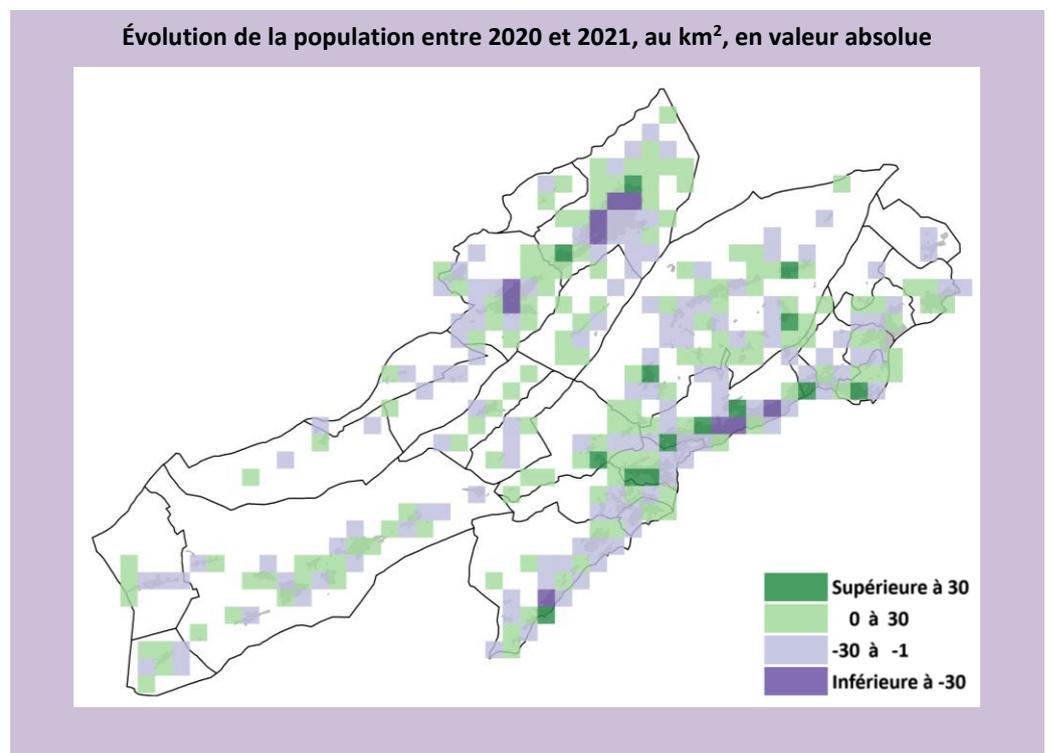
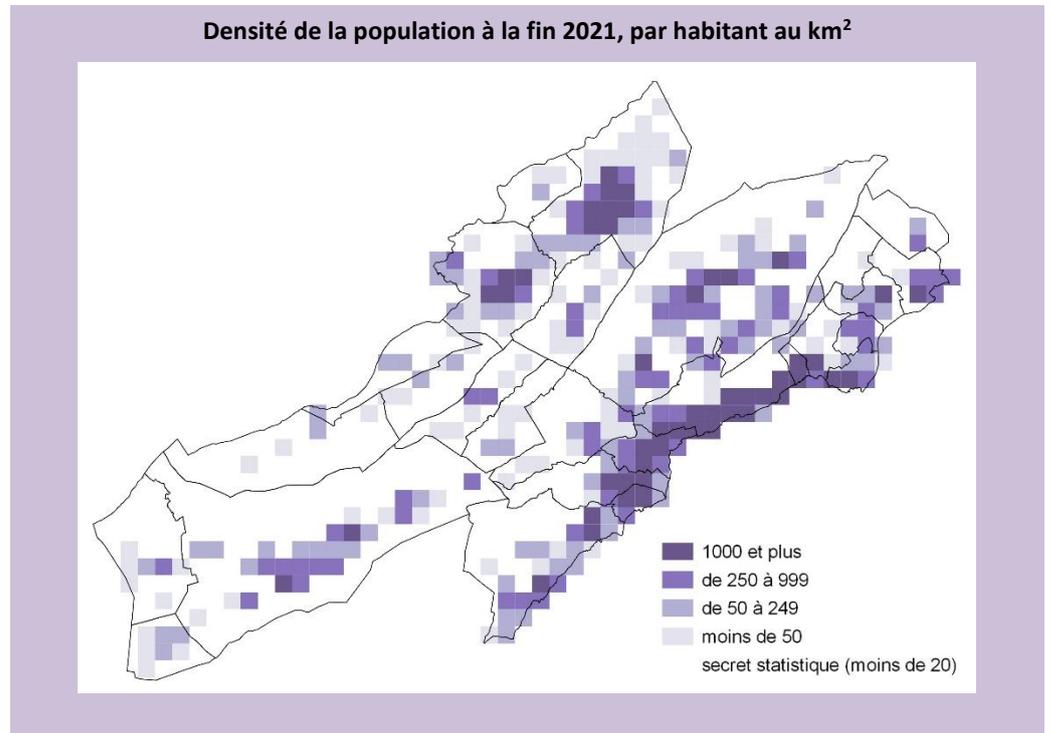


Source: OFS, RCP, Statistique Vaud



Évolution de la population	Population au		Variation en %	
	31.12.2020	31.12.2021		totale
Boudry	6 202	6 187	- 15	- 0.2
Cornaux	1 587	1 599	+ 12	+ 0.8
Cortailod	4 696	4 703	+ 7	+ 0.1
Cressier	1 893	1 887	- 6	- 0.3
Enges	266	264	- 2	- 0.8
Hauterive	2 636	2 628	- 8	- 0.3
La Grande Béroche	8 820	8 944	+ 124	+ 1.4
La Tène	5 179	5 297	+ 118	+ 2.3
Le Landeron	4 642	4 675	+ 33	+ 0.7
Lignières	980	969	- 11	- 1.1
Milvignes	9 062	9 179	+ 117	+ 1.3
Neuchâtel	44 411	44 398	- 13	- 0.0
Rochefort	1 290	1 311	+ 21	+ 1.6
Saint-Blaise	3 257	3 272	+ 15	+ 0.5
<b>Région Littoral</b>	<b>94 921</b>	<b>95 313</b>	<b>+ 392</b>	<b>+ 0.4</b>
Brot-Plamboz	289	283	- 6	- 2.1
La Brévine	624	614	- 10	- 1.6
La Chaux-de-Fonds	36 899	36 699	- 200	- 0.5
La Chaux-du-Milieu	514	513	- 1	- 0.2
La Sagne	1 060	1 058	- 2	- 0.2
Le Cerneux-Péquignot	313	316	+ 3	+ 1.0
Le Locle	10 877	10 731	- 146	- 1.3
Les Planchettes	210	214	+ 4	+ 1.9
Les Ponts-de-Martel	1 229	1 240	+ 11	+ 0.9
<b>Région Montagnes</b>	<b>52 015</b>	<b>51 668</b>	<b>- 347</b>	<b>- 0.7</b>
Val-de-Ruz	17 146	17 368	+ 222	+ 1.3
<b>Région Val-de-Ruz</b>	<b>17 146</b>	<b>17 368</b>	<b>+ 222</b>	<b>+ 1.3</b>
La Côte-aux-Fées	457	481	+ 24	+ 5.3
Les Verrières	643	638	- 5	- 0.8
Val-de-Travers	10 575	10 499	- 76	- 0.7
<b>Région Val-de-Travers</b>	<b>11 675</b>	<b>11 618</b>	<b>- 57</b>	<b>- 0.5</b>
<b>Régions</b>				
<b>Littoral</b>	<b>94 921</b>	<b>95 313</b>	<b>+ 392</b>	<b>+ 0.4</b>
<b>Montagnes</b>	<b>52 015</b>	<b>51 668</b>	<b>- 347</b>	<b>- 0.7</b>
<b>Val-de-Ruz</b>	<b>17 146</b>	<b>17 368</b>	<b>+ 222</b>	<b>+ 1.3</b>
<b>Val-de-Travers</b>	<b>11 675</b>	<b>11 618</b>	<b>- 57</b>	<b>- 0.5</b>
<b>Canton de Neuchâtel</b>	<b>175 757</b>	<b>175 967</b>	<b>+ 210</b>	<b>+ 0.1</b>

Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.



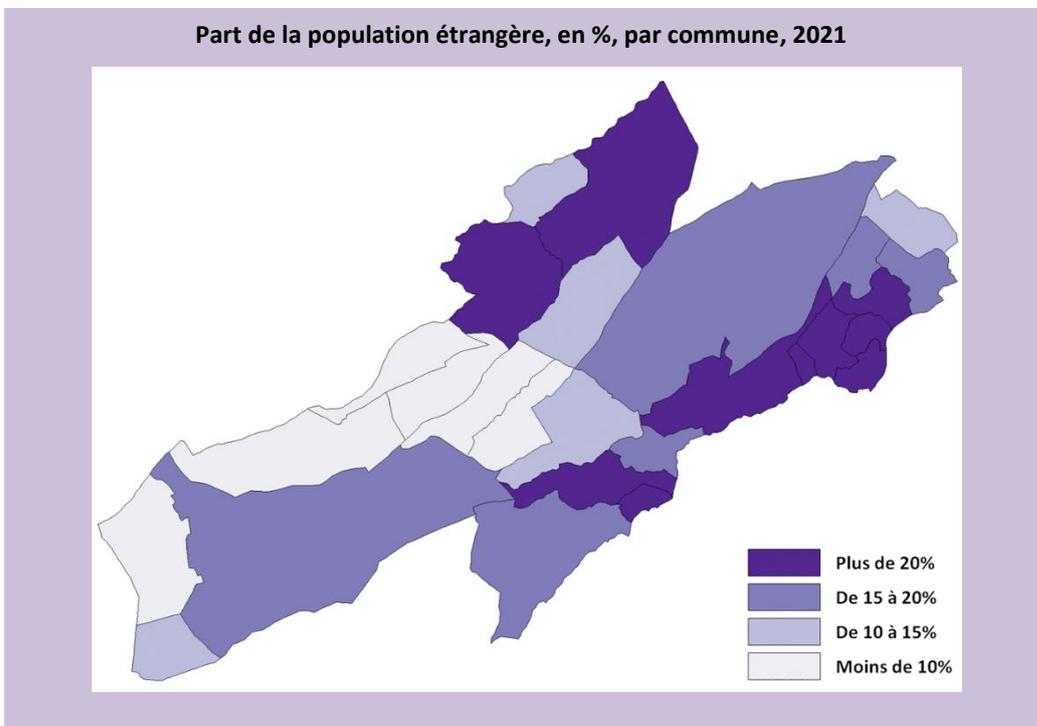
## 4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE

**Stabilisation de la population suisse et hausse du nombre de ressortissants étrangers**

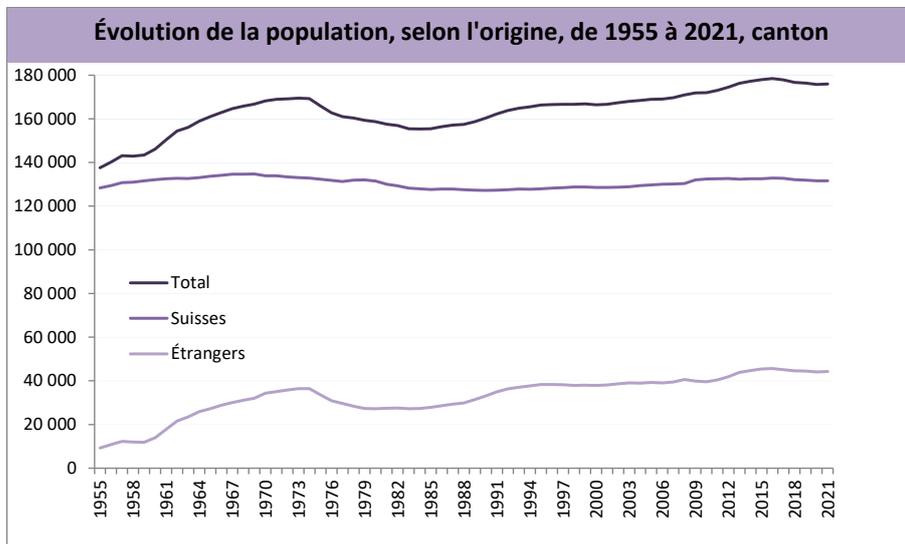
L'augmentation de la population observée entre 2020 et 2021 est due à une hausse du nombre de personnes de nationalité étrangère (+217, soit +0.49%) ainsi qu'à la stabilisation des effectifs des ressortissants suisses (-7, soit -0.01%).

La population suisse a diminué dans les régions Montagnes et Val-de-Travers. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, une baisse est observée dans la région Montagnes.

Régions	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2020	2021	Différence	2020	2021	Différence	2020	2021	Différence
<b>Littoral</b>	70 246	70 460	+ 214	24 675	24 853	178	94 921	95 313	+ 392
<b>Montagnes</b>	37 521	37 245	-276	14 494	14 423	-71	52 015	51 668	-347
<b>Val-de-Ruz</b>	14 287	14 399	+ 112	2 859	2 969	+ 110	17 146	17 368	+ 222
<b>Val-de-Travers</b>	9 595	9 538	-57	2 080	2 080	0	11 675	11 618	-57
<b>Canton de Neuchâtel</b>	<b>131 649</b>	<b>131 642</b>	<b>-7</b>	<b>44 108</b>	<b>44 325</b>	<b>+ 217</b>	<b>175 757</b>	<b>175 967</b>	<b>+ 210</b>

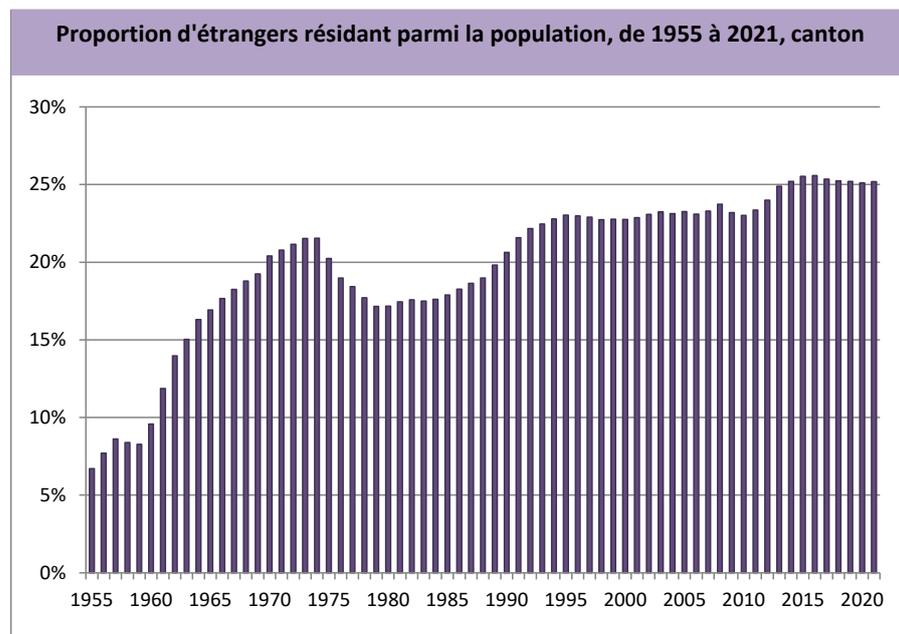


**175 967 habitants à fin 2021, 1<sup>ère</sup> hausse de population après 4 ans de diminution**



En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

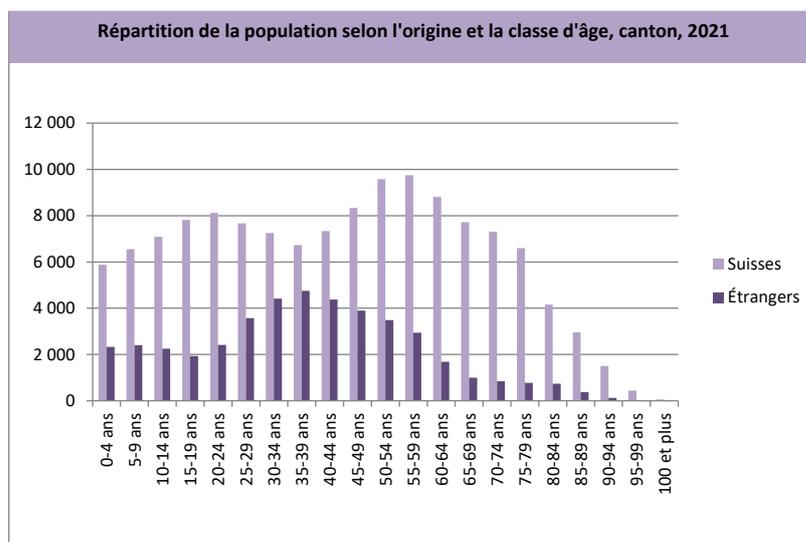
En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%) et se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012). Elle augmente à nouveau légèrement en 2013 (24.89%) et présente une stabilité durant les sept dernières années (25.19% en 2021).

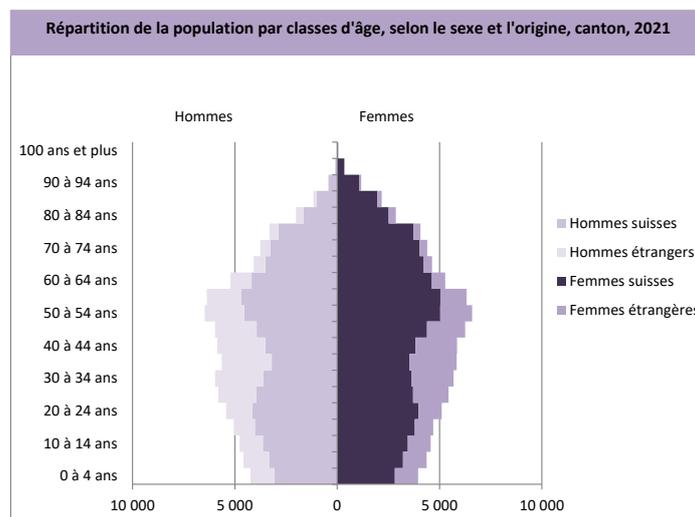


**La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers**

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge de 15 à 29 ans et de 45 à 64 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 54 ans et bien moins présents dès 65 ans.





#### 4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

Permis	Intitulé	Durée	Conditions d'attribution
L	autorisation de séjour de courte durée	de 3 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
B	autorisation de séjour	1 année (5 ans pour les Européens), prolongeable d'année en année pour autant qu'aucun motif ne s'y oppose	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	autorisation d'établissement	5 ans renouvelables	séjour de 5 à 10 ans en Suisse
N	permis pour les requérants d'asile	jusqu'à la fin de la procédure d'asile	-
Ci	autorisation de séjour pour les personnes de la famille de fonctionnaires d'organisations intergouvernementales ou de représentations étrangères	durée de la fonction du titulaire principal	-
S	octroi du statut de protection	-	-
F	admission provisoire	dépend de la décision des autorités compétentes	-

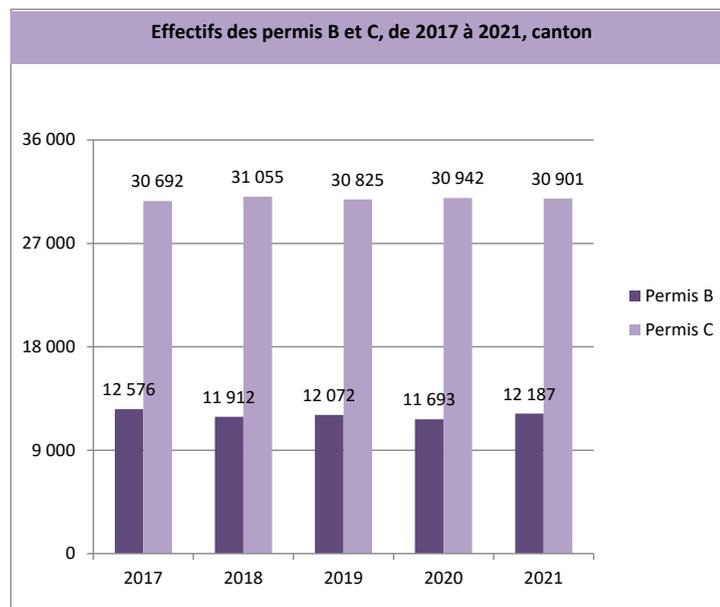
La hausse de la population étrangère observée entre 2020 et 2021 est engendrée principalement par l'augmentation du nombre de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B). Les effectifs de tous les autres permis sont à la baisse ou stables durant cette période.

#### Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton

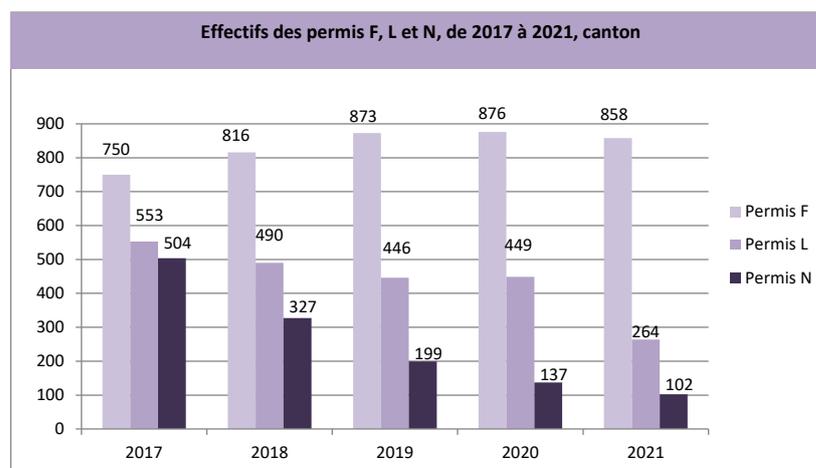
	2020	2021	Variation
<b>Suisses</b>	<b>131 649</b>	<b>131 642</b>	<b>- 7</b>
<b>Étrangers</b>	<b>44 108</b>	<b>44 325</b>	<b>+ 217</b>
<b>Permis d'établissement (C)</b>	30 942	30 901	- 41
<b>Autorisations de séjour (B)</b>	11 693	12 187	+ 494
<b>Admissions provisoires (F)</b>	876	858	- 18
<b>Requérants d'asile (N)</b>	137	102	- 35
<b>Séjours de courte durée (L)</b>	449	264	- 185
<b>Diplomates et fonctionnaires internationaux</b>	11	13	+ 2
<b>Population totale</b>	<b>175 757</b>	<b>175 967</b>	<b>+ 210</b>

**Augmentation  
des effectifs avec  
une autorisation  
de séjour**

De 2017 à 2021, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis C a augmenté de 209. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B, il a diminué (-389).

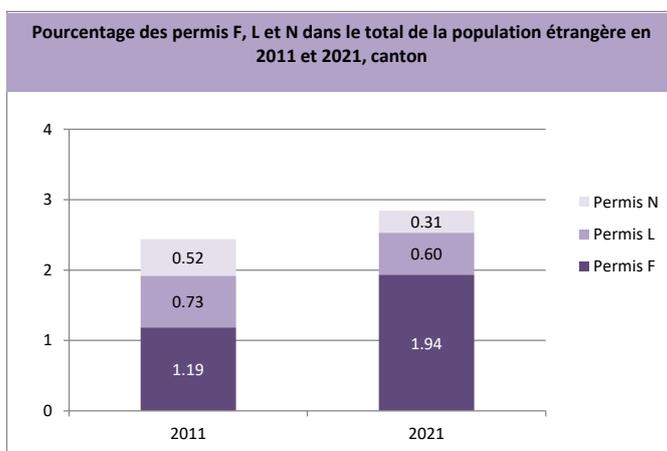
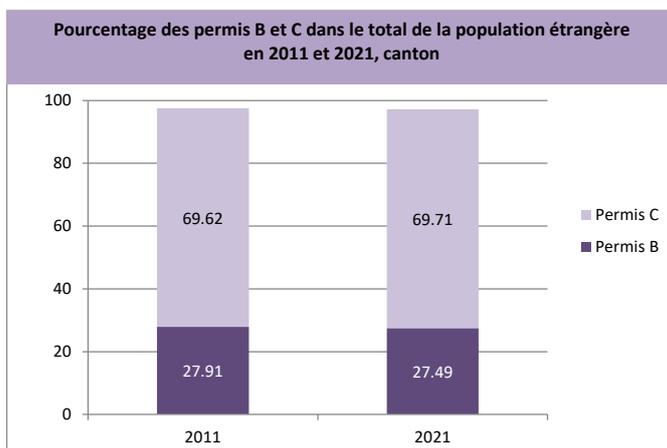


S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une augmentation de 108 personnes en cinq ans alors que les permis L et N affichent une diminution durant ces mêmes années.



Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2011 et 2021, près de sept étrangers sur dix disposent de ce permis d'établissement.

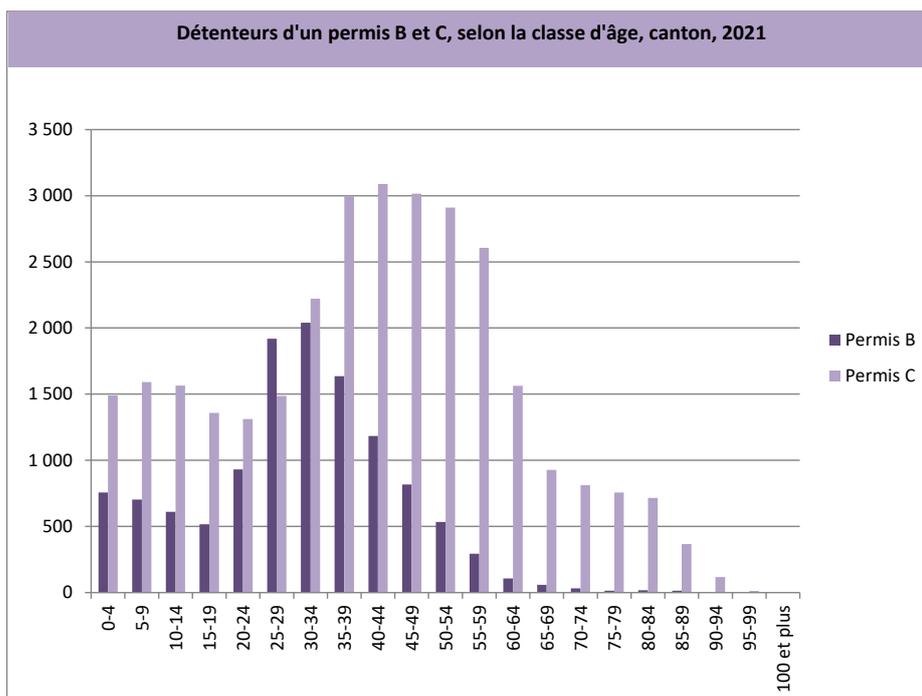
Entre 2011 et 2021, le pourcentage des permis B et C est resté stable.



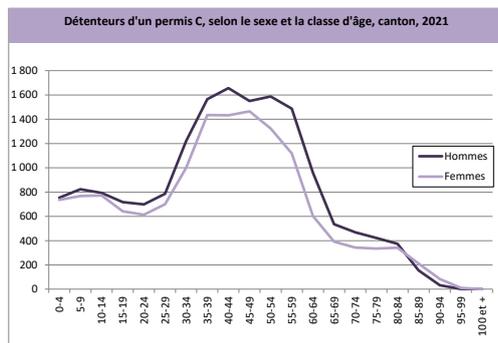
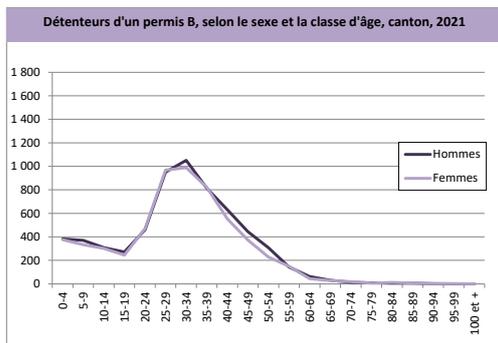
S'agissant des pourcentages des permis F, ils ont augmenté en dix ans alors que les permis N ont diminué de près de la moitié.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

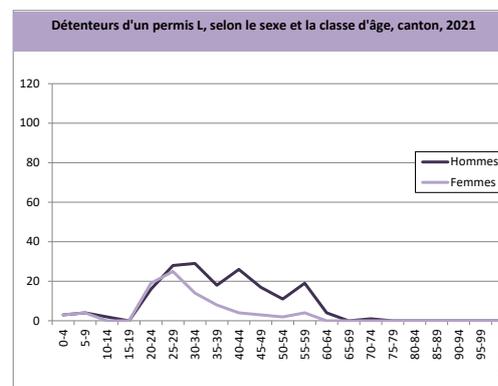
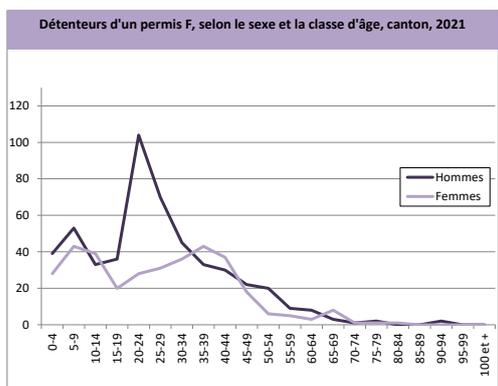
La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 59 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 39 ans.



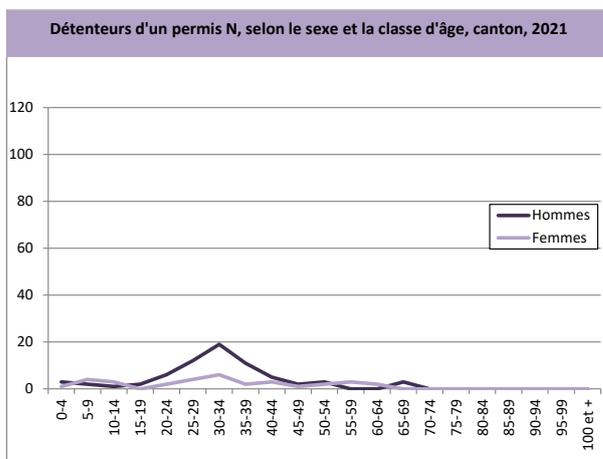
Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans.



S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 20 et 29 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Entre 20 et 24 ans, les femmes (19) possédant un permis L sont plus nombreuses que les hommes (16).



Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté entre 5 et 14 ans et dans la classe d'âge des 55-64 ans.



**Le canton de Neuchâtel dénombre un peu plus de 12 100 Portugais à fin décembre 2021**

## 4.2. La population étrangère selon la nationalité

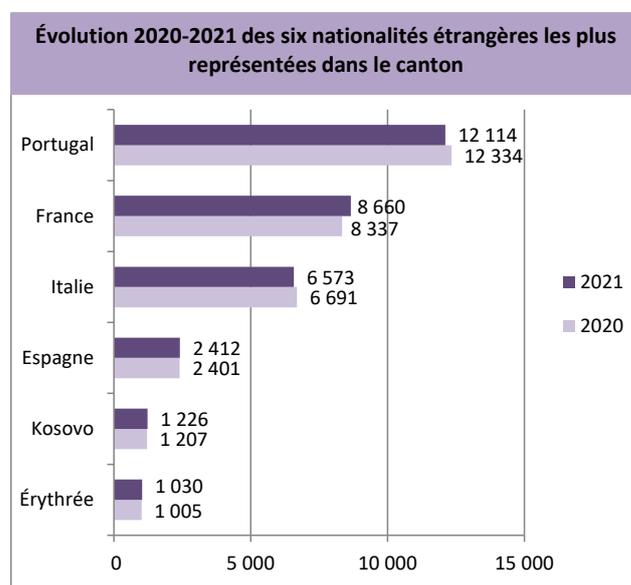
Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Leur nombre diminue cependant à partir de 2016. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, France, Italie et Espagne.

À la fin 2021, 153 nationalités sont représentées dans le canton.

RCP2021: Population étrangère selon la nationalité par pays, canton					
Rang	Pays	Total	Rang	Total	
1	Portugal	12 114	17	Chine	340
2	France	8 660	18	Sri Lanka	340
3	Italie	6 573	19	Afghanistan	324
4	Espagne	2 412	20	Royaume-Uni	308
5	Kosovo	1 226	21	Pologne	293
6	Érythrée	1 030	22	Serbie	268
7	Turquie	791	23	Cameroun	256
8	Roumanie	523	24	Somalie	237
9	Allemagne	519	25	Algérie	235
10	Bosnie et Herzégovine	505	26	Irak	197
11	Syrie	499	27	Russie	197
12	Belgique	479	28	Pays-Bas	190
13	Maroc	443	29	Thaïlande	170
14	Congo (Kinshasa)	427	30	Angola	147
15	Brésil	398	31	Autres et inconnue	3 875
16	Tunisie	349		<b>Total</b>	<b>44 325</b>

De 2020 à 2021, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

Le pays qui a le plus augmenté le nombre de ses ressortissants vivant dans le canton entre 2020 et 2021 est la France (+323 personnes). L'Érythrée (+25 personnes) et le Kosovo (+19 personnes) et l'Espagne (+11 personnes) présentent une légère hausse. Les deux autres pays affichent une diminution des effectifs de leur population installée dans le canton, la plus forte étant celle du Portugal (-220 personnes) et la moins marquée celle de l'Italie (-118 personnes).



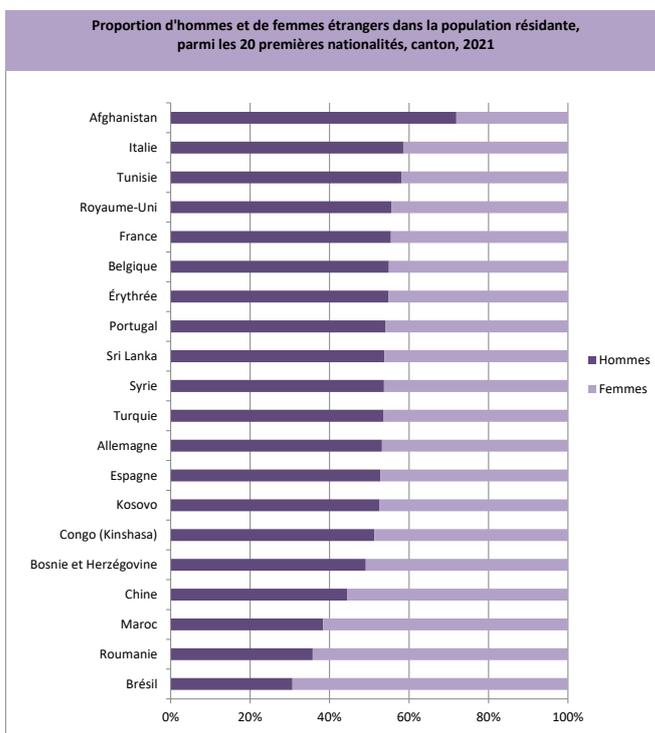
La grande majorité des ressortissants étrangers (36 246, soit 81.83%) provient du continent européen. En outre, seules 22 personnes ont une origine australienne.

**Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2021**

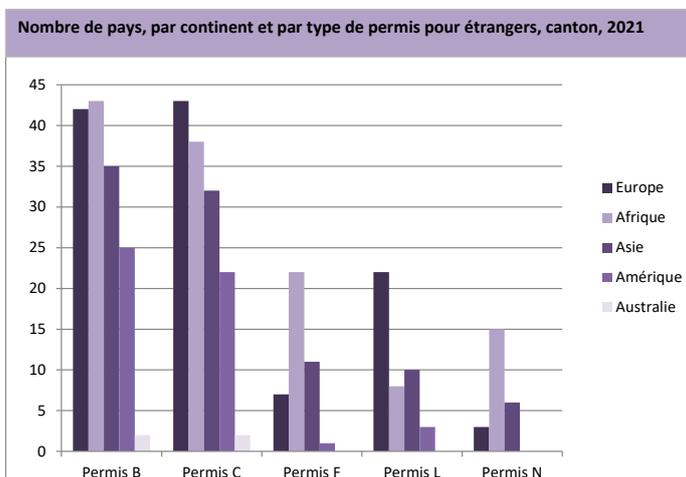
Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	44.29	37.54	81.83
Afrique	5.29	4.96	10.25
Asie	1.13	1.77	2.89
Amérique	2.52	2.46	4.98
Australie	0.03	0.02	0.05

Lorsque nous prenons en compte les 20 premières nationalités du canton, c'est parmi les ressortissants afghans (398) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 71.91%. A l'autre extrémité, cette proportion n'atteint que 30.65% pour les brésiliens.

**Dans le canton, plus de 70% des afghans sont des hommes**

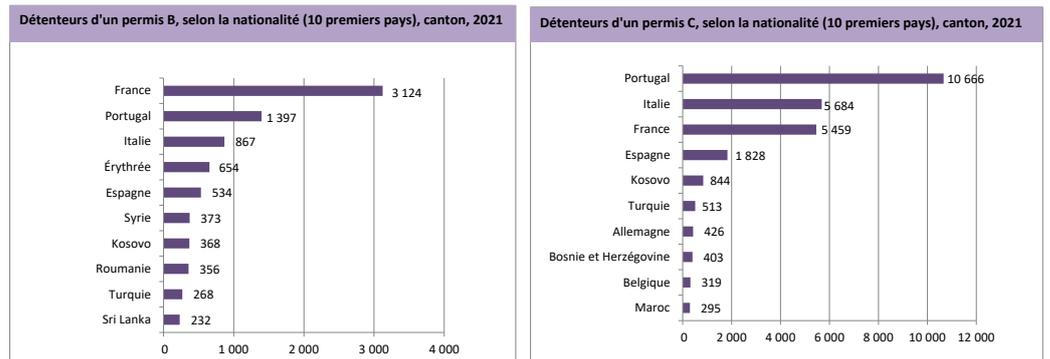


En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis C (43) et L (22) est l'Europe. S'agissant des permis B, F et N, il s'agit de l'Afrique (respectivement 43, 22 et 15 pays).

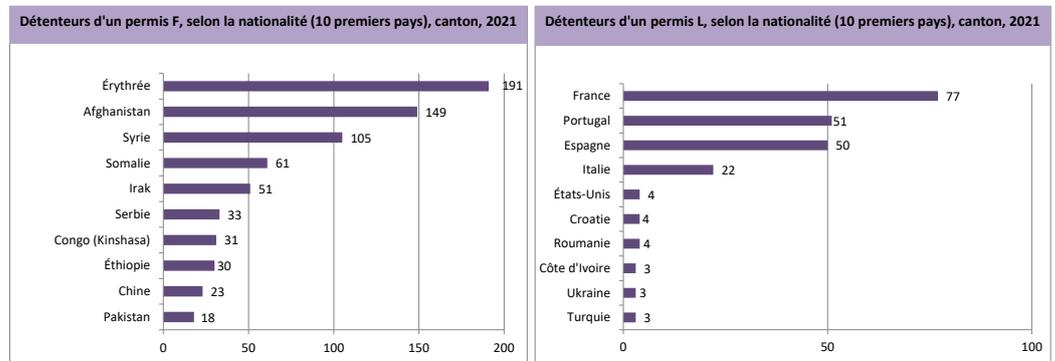


Près d'un Français sur trois dispose d'un permis B

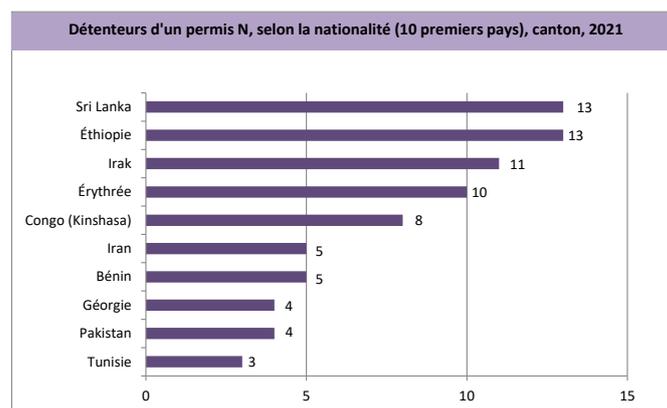
En 2021, les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B sont de nationalité française. Pour ce qui concerne les permis C, ce sont les portugais.



S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Érythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus de France.



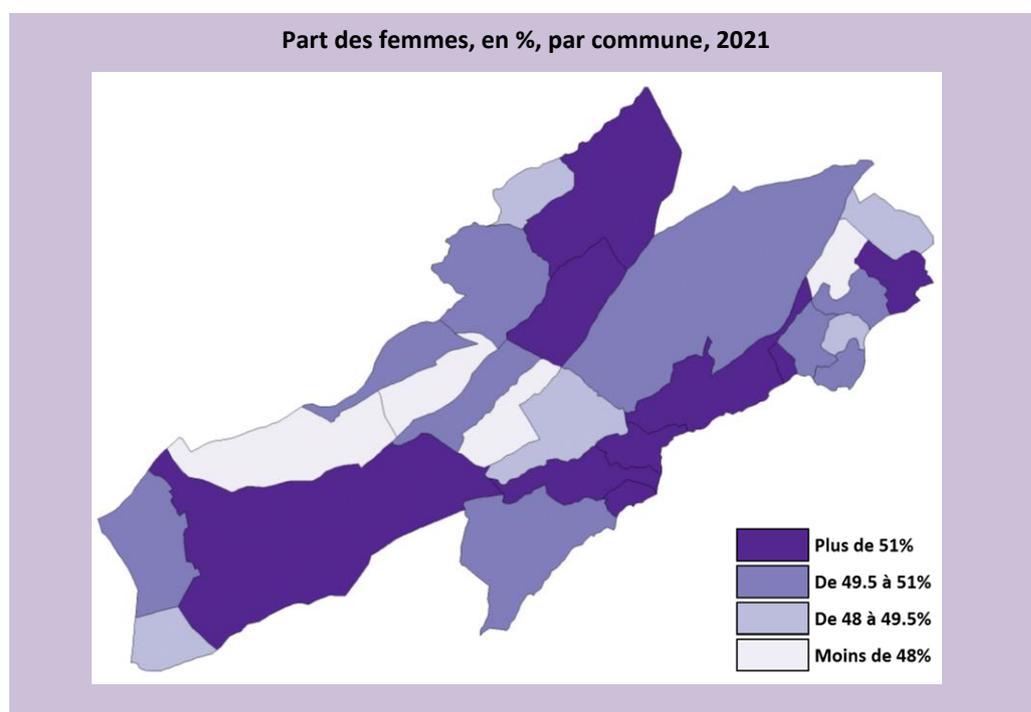
Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires du Sri Lanka et d'Éthiopie.



## 5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL

**3397 femmes  
de plus que  
d'hommes**

Au 31 décembre 2021, les femmes constituent le 51.0% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 89 682 personnes alors que les hommes sont 86 285.



La région dans laquelle la proportion de femmes est la plus grande est celle du Littoral alors que dans celle du Val-de-Ruz, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

**Population selon le sexe, par région, 2021, en %**

Régions	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Littoral</b>	47.41	52.59	53.14	46.86	48.90	51.10
<b>Montagnes</b>	47.49	52.51	52.75	47.25	48.96	51.04
<b>Val-de-Ruz</b>	48.80	51.20	55.54	44.46	49.95	50.05
<b>Val-de-Travers</b>	47.82	52.18	54.90	45.10	49.09	50.91
<b>Canton de Neuchâtel</b>	<b>47.61</b>	<b>52.39</b>	<b>53.25</b>	<b>46.75</b>	<b>49.03</b>	<b>50.97</b>

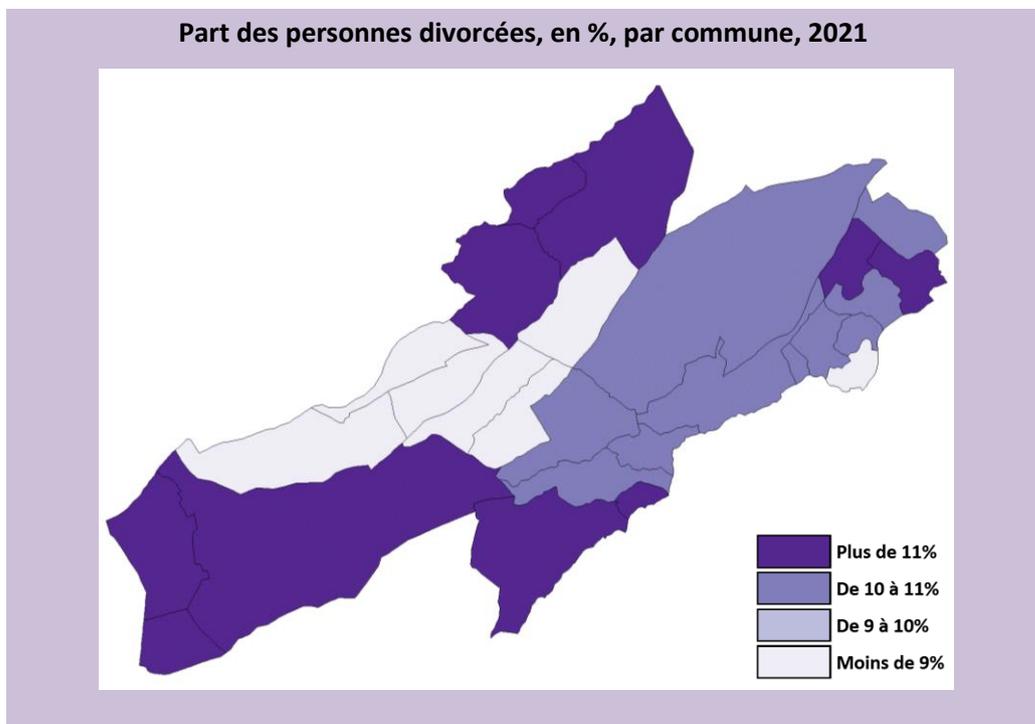
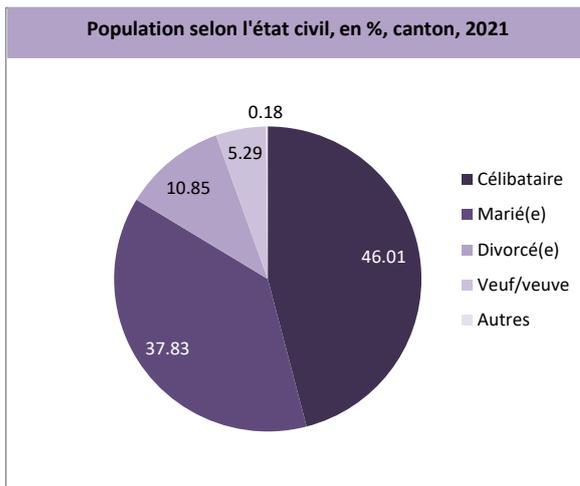
La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (52.4%) que d'hommes chez les Suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46.7%) parmi les étrangers.

**La majorité des habitants du canton (enfants compris) sont célibataires**

À la fin 2021, et pour la neuvième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (46.0%), devant les mariés (37.8%). Quant aux personnes divorcées, elles atteignent 10.8% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

Population selon l'état civil, par région, 2021						
Régions	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
Littoral	44 606	35 614	4 753	10 148	158	34
Montagnes	23 501	19 287	3 025	5 782	61	12
Val-de-Ruz	7 994	6 915	683	1 755	17	4
Val-de-Travers	4 740	4 656	825	1 371	19	7
<b>Canton de Neuchâtel</b>	<b>80 841</b>	<b>66 472</b>	<b>9 286</b>	<b>19 056</b>	<b>255</b>	<b>57</b>

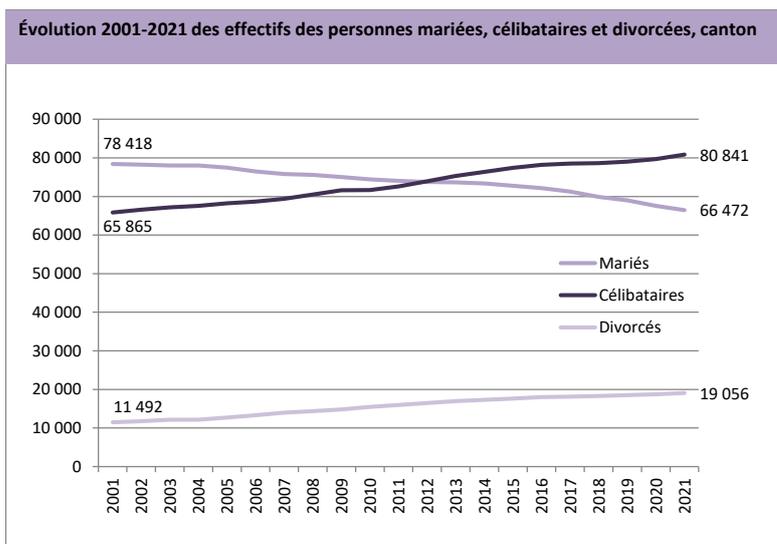
\* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s



En vingt ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé : le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-9.23 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +6.49 et +3.95 points de pourcent).

**La part des personnes mariées continue de diminuer**

Évolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
<b>Année du recensement</b>				
<b>2001</b>	39.52	47.06	6.52	6.90
<b>2021</b>	46.01	37.83	5.29	10.85

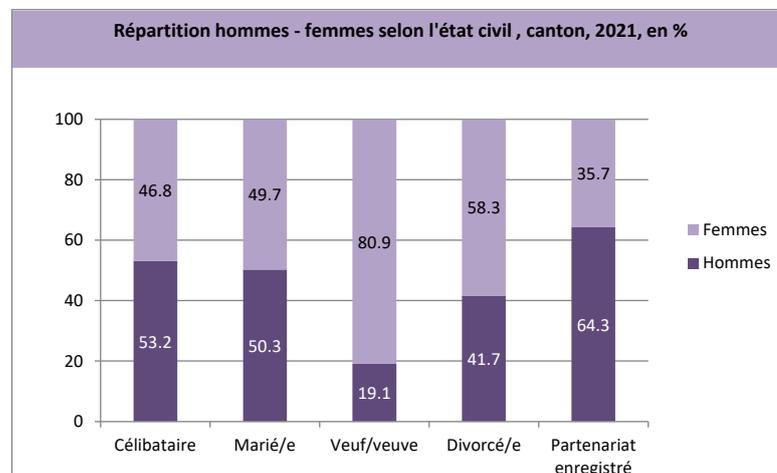


**Bien plus de veuves que de veufs**

Pour ce qui concerne les personnes mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes possédant un autre état civil.

La plus grande différence selon le sexe concerne les personnes veuves. Les femmes y sont majoritaires, ceci s'expliquant par leur plus grande espérance de vie.

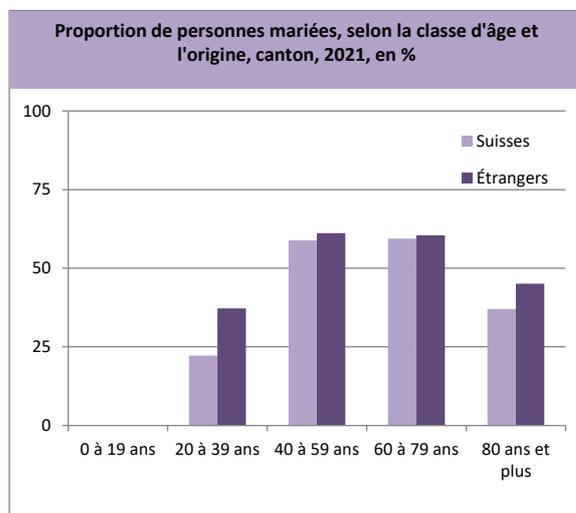
Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a régulièrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2021 (255).



Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 59.0% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 75.6%.

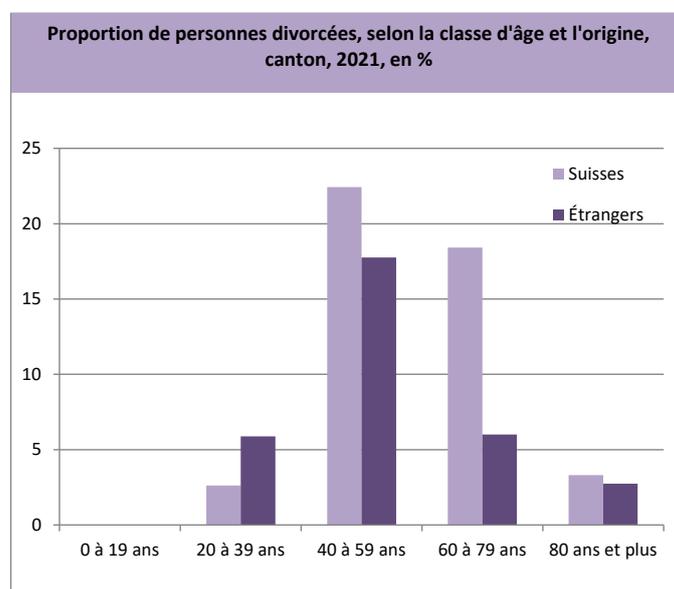
Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

**Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses**



Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.



À la fin 2021, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement célibataires (47.47%) et mariés (40.14%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.18%).

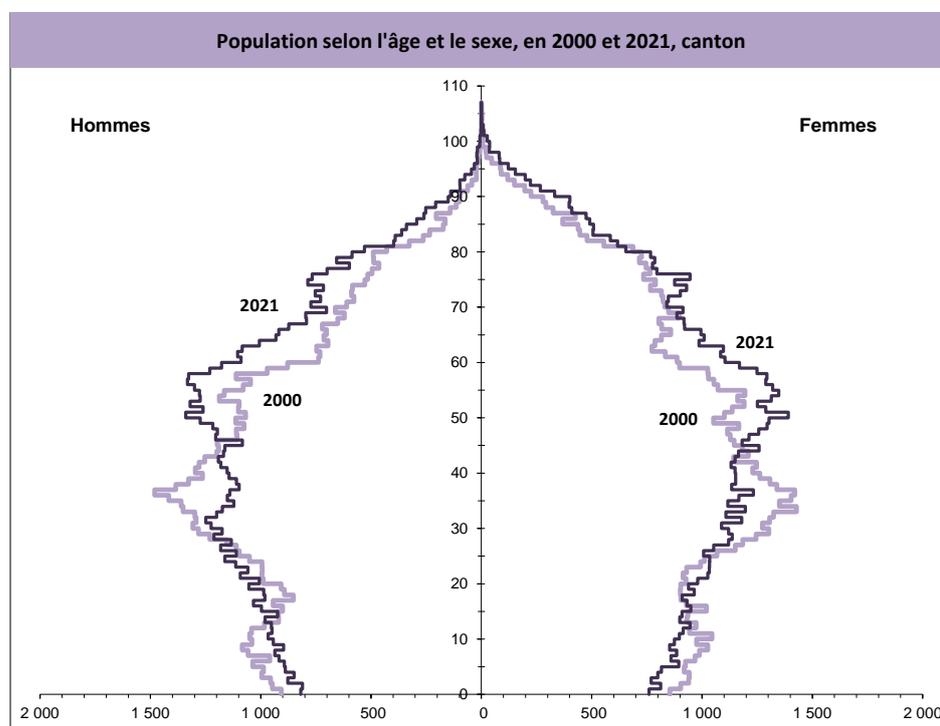
Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 8.43% et atteint les 9.51% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

## 6. L'ÂGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont un peu plus nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 57 personnes centenaires, 47 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2021						
	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	819	0.95	760	0.85	1 579	0.90
1 à 14 ans	12 781	14.81	12 131	13.53	24 912	14.16
15 à 19 ans	5 051	5.85	4 695	5.24	9 746	5.54
20 à 39 ans	22 859	26.49	22 072	24.61	44 931	25.53
40 à 64 ans	29 886	34.64	30 303	33.79	60 189	34.20
65 à 79 ans	11 146	12.92	13 098	14.60	24 244	13.78
80 ans et plus	3 743	4.34	6 623	7.38	10 366	5.89
<b>Population totale</b>	<b>86 285</b>	<b>100.00</b>	<b>89 682</b>	<b>100.00</b>	<b>175 967</b>	<b>100.00</b>



**Le rapport de dépendance démographique** est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

**Rapport de dépendance des jeunes** : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

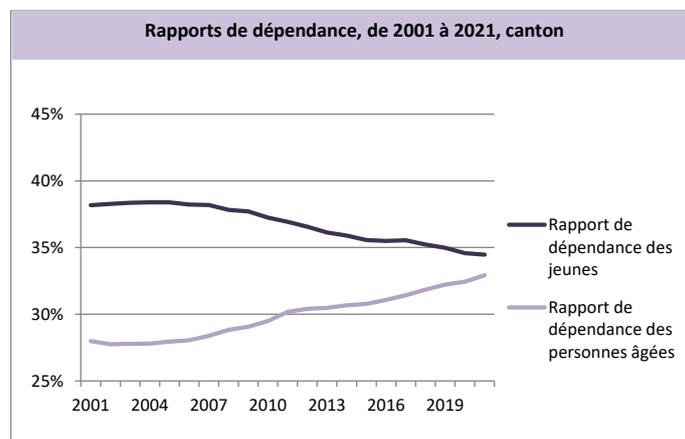
**Rapport de dépendance des personnes âgées** : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2001, le canton comptait 38.18 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en vingt ans pour atteindre 34.47%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2001 et 2021, il a augmenté de 27.98 à 32.92 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

**Dans la région Val-de-Travers, le rapport de dépendance des personnes âgées a augmenté de 7.8 points en vingt ans**

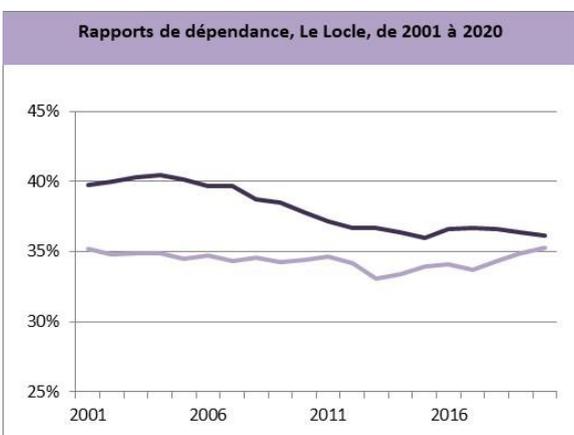
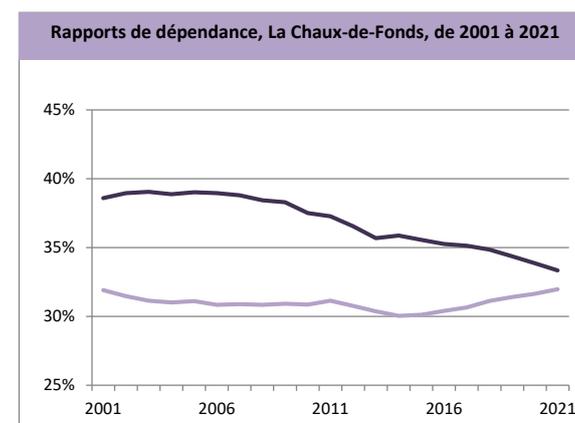
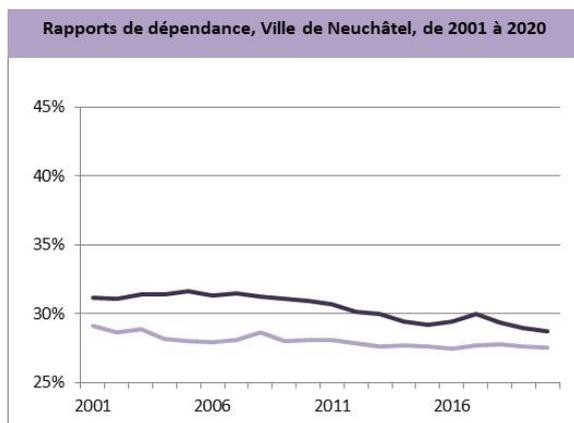
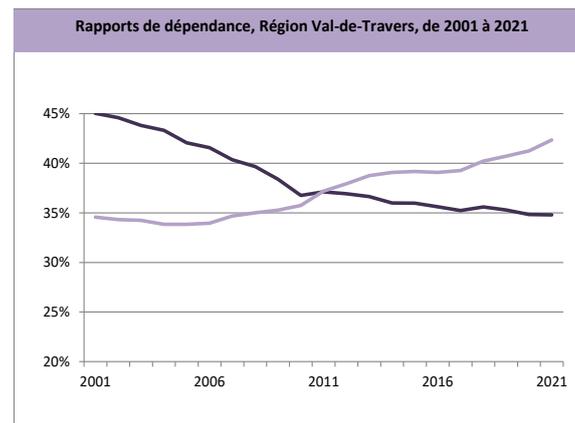
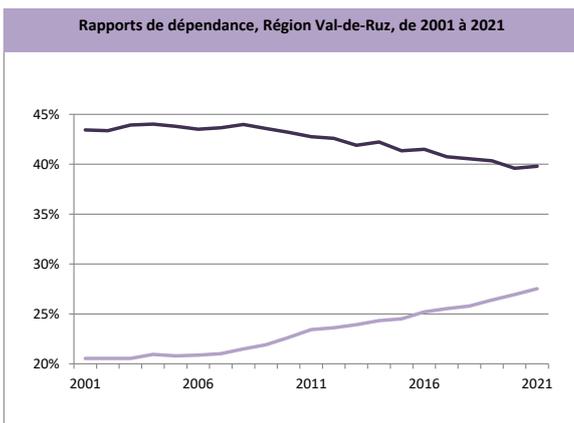
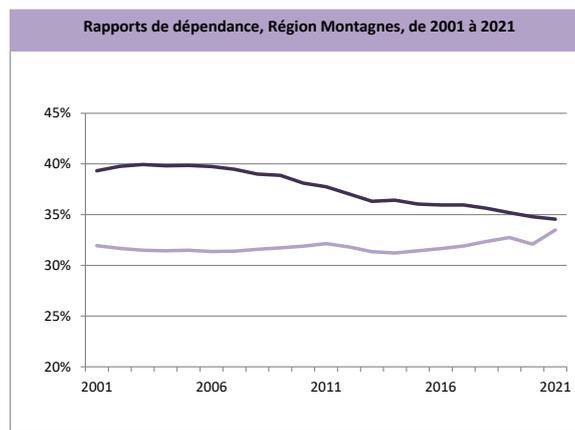
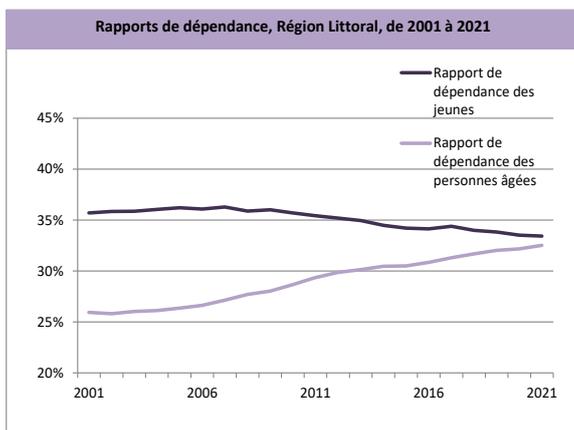
Évolution des rapports de dépendance démographique, de 2001 à 2021, en %						
Région	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
	2001	2021	Variation en point de %	2001	2021	Variation en point de %
Littoral	35.73	33.43	-2.30	25.94	32.52	+6.58
Montagnes	39.32	34.55	-4.77	31.95	33.49	+1.54
Val-de-Ruz	43.43	39.80	-3.63	20.55	27.52	+6.97
Val-de-Travers	45.03	34.79	-10.24	34.56	42.34	+7.78
<b>Canton</b>	<b>38.18</b>	<b>34.47</b>	<b>-3.71</b>	<b>27.98</b>	<b>32.92</b>	<b>+4.94</b>



Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des régions et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces vingt dernières années, toutes les régions affichent un vieillissement de leur population. C'est dans la région Val-de-Travers que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 7.78 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans toutes les régions. À souligner que c'est dans la Région Val-de-Travers que ce rapport a le plus baissé (-10.24 points de pourcent).



Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que :

- À Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées est assez stable. Quant à celui des jeunes, il diminue plus fortement à La Chaux-de-Fonds qu'au Locle.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante :

